

**Je comprends**

***ENFIN***

**l'économie**



BSI ECONOMICS

**Je comprends**

***ENFIN***

**l'économie**

**25 QUESTIONS  
QUI FONT L'ACTU  
PAR LES ÉCONOMISTES  
NOUVELLE GÉNÉRATION**

DUNOD

Graphisme de couverture : Hokus Pokus  
Illustration de couverture : © Jr Casas/Fotolia.com  
Mise en pages et maquette intérieure : Nord Compo

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements



d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du

droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

© Dunod, 2019

Dunod Éditeur, 11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

ISBN 978-2-10-078959-7

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	7
INTRODUCTION	9

## ÉCONOMIE ET FINANCE

1	Les banques ne prêtent-elles qu'au CAC 40 ?	13
2	Pourquoi y a-t-il encore des bulles ?	19
3	L'investissement en actions est-il toujours gagnant ?	26
4	Est-il possible de battre le marché ?	33
5	La spéculation est-elle néfaste pour l'économie ?	39
6	Les fonds d'investissement sont-ils tous des vautours ?	45
7	Bitcoin : feu de paille ou révolution ?	51

## ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ

8	Chômage : où en est la France ?	61
9	Les immigrés sont-ils responsables du chômage ?	68
10	Le système éducatif français produit-il des cancre ?	73
11	Notre monde est-il de plus en plus inégal ?	79
12	Le système redistributif français fonctionne-t-il vraiment bien ?	86
13	Faut-il instaurer un revenu universel ?	92
14	L'impôt sur les sociétés est-il le pire ennemi des entreprises ?	99
15	Les monnaies locales sont-elles l'avenir de l'économie ?	107

**ÉCONOMIE ET MONDIALISATION**

16	Les robots vont-ils nous remplacer ?	115
17	Pourquoi la révolution industrielle est-elle née en Angleterre et pas ailleurs ?	122
18	Les pays pauvres le seront-ils toujours ?	129
19	Pourquoi, malgré les tonnes de liquidités injectées dans les banques, l'inflation n'a-t-elle pas explosé ?	135
20	Quel avenir pour les contrôles des capitaux ?	142
21	La dette publique doit-elle être contrôlée ?	149
22	Les dépenses publiques sont-elles trop importantes en France ?	156
23	Le budget européen doit-il être entièrement rénové ?	163
24	Faut-il avoir peur du commerce international ?	170
25	La guerre commerciale mondiale va-t-elle avoir lieu ?	177
LES AUTEURS		185

# PRÉFACE

« Baisser les taux d'intérêt est essentiel pour faire baisser l'inflation. »  
(Recep Tayyip E., Président)

« Je pense à retirer mon groupe de la Bourse lorsque l'action atteindra 420 dollars.  
J'ai déjà sécurisé les financements nécessaires. » (Elon M., dirigeant d'entreprise)

« Le bitcoin ça permet de gagner de l'argent sans investir beaucoup. »  
(Nabilla B., célébrité)

« Les immigrés volent les emplois des Américains. »  
(Donald T., Président)

« Des rapports de dette publique supérieurs à 90 % du PIB sont associés à une chute  
de la croissance. » (Kenneth R. et Carmen R., économistes – professionnels)

**E**n économie, tout le monde a un avis – et tout le monde fait des erreurs comme en témoignent ces exemples coûteux. Que vous soyez Maître Yoda ou jeune Padawan en sciences économiques, le chômage, l'immobilier ou le budget de l'État font partie de vos sujets de discussion préférés en famille, entre amis, au bureau ou au café. Omniprésents dans notre vie, les mécanismes économiques fascinent, parfois rebutent, mais ne laissent jamais indifférents.

Un Français sur deux s'intéresse à l'économie ; pourtant deux Français sur trois ne connaissent ni le niveau de richesse, ni celui d'endettement de la France. Outil indispensable de la compréhension du monde, l'inculture

économique reste problématique. D'autant qu'en économie, il est très difficile d'avoir entièrement raison. Les hypothèses, les partis pris idéologiques ou les limites de la connaissance sont autant de freins à la vulgarisation. Les économistes se heurtent régulièrement à cette incompréhension des limites des sciences économiques : à vrai dire à chaque fois qu'ils échouent à prédire une crise ! Ce qui arrive très souvent. En vingt-sept ans, le Fonds monétaire international et son millier d'économistes ont prévu seulement une récession sur cinq... À chaque erreur les économistes sont décriés. Injustice ou besoin de davantage de pédagogie ?

Les auteurs de cet ouvrage ont choisi de s'engager. Quand il y a quatre ans, les fondateurs de BSI Economics, Arthur Jurus, Victor Lequillier et Julien Pinter, sont venus me présenter leur idée de créer un « réseau de jeunes économistes pour confronter leurs idées et les partager plus largement avec les Français », je me suis dit qu'ils allaient non seulement faire des heureux mais aussi contribuer à éduquer, sans être ni simpliste, ni abscons. « Si les économistes », écrivait John Maynard Keynes, « pouvaient [être] des gens humbles, compétents, sur le même pied que les dentistes, ce serait merveilleux ! » Esther Duflo, professeure au MIT aimerait, elle, que nous soyons « plombiers, [...] pour proposer la meilleure solution possible sur le terrain. »

Si vous voulez comprendre (enfin) l'économie sans trop sacrifier sur l'autel de la simplification, ce livre est fait pour vous. Doctorants et maîtres de conférences, économistes du secteur privé, praticiens passionnés, dentistes et plombiers partagent en toute modestie leur savoir. Je vous souhaite une très bonne lecture !



# INTRODUCTION

L'économie a tendance à faire peur, et semble être le monopole des experts et spécialistes. Pourtant sa compréhension constitue un élément clé pour déchiffrer un monde en constante mutation, car elle concerne l'ensemble des acteurs de la société, c'est-à-dire chacun d'entre nous.

À la décharge de ceux qui trouvent l'économie « floue » et « compliquée », elle est souvent difficile à appréhender en raison d'un grand nombre d'idées reçues et d'un surplus d'informations qui brouille parfois les pistes. Et c'est là que les économistes se doivent d'intervenir. Pas à coups de jargons, de chiffres hors de portée du grand public, ou encore moins à coups de partis pris. Leur intervention doit se baser sur la transparence et la pédagogie.

C'est dans cette optique que le groupe de réflexion BSI Economics a été créé. Structure indépendante et apolitique, elle réunit une nouvelle génération d'économistes issus d'horizons différents, spécialisés sur des sujets variés, qui ont tous à cœur d'expliquer les mécanismes économiques et financiers pour permettre à chacun de comprendre (enfin !) l'économie.

Dans cet ouvrage, les notions de croissance, de crise, de finance, d'emploi, d'innovation ou encore de dette publique, seront traitées à travers 25 questions qui font l'actualité, et regroupées en trois parties : une première sur le monde de la finance, une deuxième sur les questions de société et

une dernière sur des sujets économiques plus généraux. Des éléments seront fournis pour répondre à ces questions au moyen d'une approche pragmatique, permettant de confronter les grandes théories économiques, les faits historiques, les références importantes et les données chiffrées disponibles.

Toutefois, au risque de vous décevoir, à la fin de la lecture de ce livre vous ne saurez pas tout sur l'économie ! Pas de déception hâtive pour autant, car personne ne peut se targuer de tout connaître dans ce domaine. Il n'existe pas de règle générale en économie, qui fonctionne partout et à tous les coups. Une théorie vérifiée dans un pays ne l'est pas forcément dans un autre, et au sein d'un même pays, un phénomène économique s'étant produit à une époque n'a pas nécessairement vocation à se répéter de la même manière. Les politiques économiques mises en place avec succès par le passé ne sont peut-être plus adaptées de nos jours. Car l'économie n'est pas une science exacte, et se trouve à l'intersection de nombreux autres domaines, tout aussi vastes, qui l'influencent plus ou moins significativement : la politique, les relations internationales, la géographie, le climat, etc.

L'économie devient toujours un peu plus complexe, mais cette complexité ne doit pas pour autant constituer une crainte ni même un obstacle à son apprentissage. La compréhension des mécanismes économiques se montre donc essentielle autant que la connaissance de leurs limites. C'est le meilleur moyen de se préparer aux futurs changements de paradigme et de combattre les idées reçues de demain.

**N.B.** Les propos des auteurs n'engagent qu'eux et en aucun cas les institutions pour lesquelles ils travaillent.



**ÉCONOMIE  
ET FINANCE**



# Les banques ne prêtent-elles qu'au CAC 40 ?

Les banques ne prêteraient qu'aux entreprises du CAC 40. Derrière cette assertion se cache l'idée d'une inégalité de l'accès au financement qui privilégierait les très grands groupes internationaux au détriment du tissu d'entreprises plus petites comme les très petites entreprises (TPE), les petites et moyennes entreprises (PME) ou encore les entreprises de taille intermédiaire (ETI). Ces dernières sont pourtant essentielles au bon fonctionnement de l'économie, créent de l'emploi et sont les principales actrices de l'innovation française.

Les entreprises françaises mobilisent aujourd'hui près de 1 000 milliards d'euros de crédits, soit près de 50 % de l'ensemble du produit intérieur brut (PIB) du pays. Ces encours sont répartis dans plus d'un million de sociétés sur les 3,4 millions qui existent en France, soit 30 % du tissu productif français. Mais 100 % des grands groupes ont accès à l'emprunt bancaire. Alors les banques ne prêtent-elles vraiment qu'aux grandes entreprises ?

## Pourquoi les entreprises empruntent-elles ?

L'emprunt bancaire est la principale source de financement des entreprises en France. Mais ce type de financement est particulièrement adapté au financement à moyen ou long terme, tel que le crédit d'équipement (3 à 5 ans), le crédit d'investissement (7 ans) ou encore le prêt immobilier (15 ans).

Cela suppose donc que l'établissement de crédit ait confiance en la viabilité de l'entreprise et une visibilité sur les capacités de remboursement du débiteur sur un horizon long.

Ce type de financement apparaît dès lors comme peu adapté à des entreprises jeunes ou de petite taille, ou encore celles qui interviennent sur un marché incertain, comme les business de disruption, en définitive, les entreprises innovantes !

Lorsqu'on note que plus de 99 % des entreprises françaises sont des micro-entreprises, c'est-à-dire de moins de 10 salariés, et que le taux de pérennité des entreprises, soit leur capacité à poursuivre leur activité, après la cinquième année est de 50 % (autrement dit, la moitié des entreprises disparaissent au bout de 5 ans !), on comprend aisément que l'emprunt bancaire apparaît inadapté pour un grand nombre d'entreprises.

Néanmoins, face à un marché aussi important, les banques sont évidemment en mesure de proposer des solutions de financement adaptées à toutes les entreprises, et en financent d'ailleurs une immense majorité.

## **Y a-t-il d'autres solutions que l'emprunt ?**

Le financement le plus commun est la facilité de caisse, aussi appelé le découvert bancaire. Il consiste à accorder une capacité de financement au-delà de la trésorerie disponible de l'entreprise sur une courte durée. Une alternative moins coûteuse consiste à avancer des créances de l'entreprise. On parle alors d'affacturage. En effet, lorsqu'une entreprise émet une facture à ses clients, l'argent n'est pas disponible immédiatement. Les banques proposent alors de racheter

ces factures afin d'avancer l'argent aux entreprises et récupèrent l'argent directement auprès du client de l'entreprise financée, en général dans les 3 mois qui suivent l'émission de la facture. Enfin, on citera le plus vieux métier de la banque : l'escompte commercial. Cette opération bancaire consiste à transférer les effets de commerce à la banque en contrepartie de leur règlement immédiat.

Ces types de financement s'avèrent particulièrement adaptés au financement de court terme.

Afin de se financer sur le plus long terme, les jeunes entreprises n'auraient que rarement accès aux crédits d'équipement ou au crédit immobilier. Mais les banques peuvent leur proposer un autre type de financement, assez particulier : le crédit-bail.

Le crédit-bail mobilier implique que la banque soit propriétaire d'un bien qui est mis à disposition d'une entreprise (par exemple, le banquier finance le parc informatique d'une PME, ou encore la flotte automobile d'une société de transport). Les entreprises peuvent donc profiter de l'usage des équipements avec le plus souvent une option d'achat à l'issue d'une période définie au contrat. Ce type de financement est plébiscité par les banques dans la mesure où, dans le cas d'une défaillance de l'entreprise, elles peuvent en tant que propriétaires du bien procéder à sa liquidation, et donc récupérer le fruit de leur investissement initial. Il s'agit là de crédit dit sécurisé.

De même, dans le cas du crédit-bail immobilier, le bien financé est un bien immeuble. La banque procède alors à la mise à disposition de locaux commerciaux, usines ou autres entrepôts, nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise. L'entreprise paie ainsi ses loyers à la banque